



UNION MONDIALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES  
UNION MUNDIAL DE LAS PROFESIONES LIBERALES  
WORLD UNION OF PROFESSIONS  
WELTUNION DER FREIEN BERUFE

SIÈGE : 38, rue Boissière 75116 PARIS, France Tél. : (33) 1 44 05 90 15 - Fax : (33) 1 44 05 90 17  
Adresse E.mail : info@umpl.com/Internet : http://www.umpl.com

## ALLOCUTION de l'UNION MONDIALE des PROFESSIONS LIBÉRALES (U.M.P.L.)

A la 93<sup>ème</sup> Conférence annuelle de  
L'ORGANISATION INTERNATIONALE du TRAVAIL (O.I.T.)  
GENEVE – 14 Juin 2005

Monsieur le Directeur Général,  
Monsieur le Président de séance,  
Chers Délégués,

L'UNION MONDIALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES (UMPL) que je représente aujourd'hui à cette 93<sup>ème</sup> Conférence annuelle de l'OIT s'est déjà exprimée les années précédentes sur le travail des enfants, le travail décent, le travail forcé et a toujours soutenu les actions de votre Organisation sur ces graves problèmes. Nous ne pouvons que souscrire aux principes et droits fondamentaux au travail que vous déclarez solennellement.

Dans votre introduction à la Conférence, vous nous invitez à « consolider les progrès et aller de l'avant » du fait des rapides mutations dans le monde du travail.

Nous voulons rappeler ici que : si les travailleurs et les grandes entreprises ont le droit de s'organiser et d'être représentés à l'Organisation Internationale du Travail, les professions libérales, les techniciens, les micro et petites entreprises doivent, eux aussi, avoir accès **au dialogue social** et pouvoir contribuer à la création de nouvelles normes fondamentales, tenant véritablement compte de la situation de cette économie mondialisée où l'emploi se précarise toujours davantage, que ce soit dans les bureaux, dans les usines ou dans les champs.

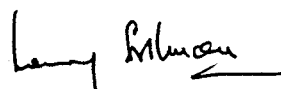
D'ailleurs, Monsieur le Directeur Général, vous dites vous même que « pour stimuler l'emploi et notamment l'emploi des jeunes, il est essentiel de promouvoir l'entrepreneuriat et la création d'entreprises. C'est un domaine dans lequel les connaissances et l'expérience des mandants tripartites peuvent aider à définir les meilleures pratiques à utiliser pour créer un environnement qui favorise les différents investissements nécessaires. Cela peut concerner aussi bien **l'emploi indépendant** que l'investissement étranger ».

Alors pourquoi ignorer dans le secteur privé, les professions libérales, d'autant plus que l'objectif mondial de l'OIT dans un de ses 4 piliers prévoit de **revigorer le tripartisme** et de renforcer les syndicats, les organisations d'employeurs et les ministères de l'emploi, du travail et des affaires sociales.

Nous réaffirmons que le temps est venu d'une mobilisation générale des professions libérales aux côtés des gouvernements pour assurer à nos Sociétés, un avenir sans travail des enfants, sans travail forcé et avec un travail décent pour tous. En effet, **investis d'une véritable mission de service public**, les professionnels libéraux regroupés au sein de l'UMPL constituent un relais essentiel dans ce dialogue social qu'ils exercent tous les jours dans le secret de leur cabinet ou de leur agence pour soigner, conseiller, défendre les citoyens de leur Pays.

N'oublions pas la place importante que tiennent les professions libérales dans les pays émergents et surtout le rôle qu'ils jouent dans le développement durable de ces régions. L'UMPL a d'ailleurs organisé du 24 au 28 octobre 2004 un Forum à Lomé (Togo) sur **l'essor des professions libérales en Afrique** – Santé - Développement Durable – Solidarité. Plus de 200 participants venus du Bénin, du Burkina Faso, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Tchad, du Togo ont pu échanger leurs expériences. Ils ont pu examiner les impacts de l'activité libérale en Afrique afin de redéfinir de nouvelles orientations et notamment d'obtenir un partenariat efficace entre Pouvoirs Publics et professions libérales. Ils ont demandé des aides pour l'installation des jeunes professionnels évitant ainsi le chômage d'un grand nombre de diplômés. Ils ont rappelé qu'un jeune professionnel est déjà un chef d'entreprise qui va créer dans ce monde des emplois et de la richesse. Les professionnels ont été invités à se rassembler autour des critères fondamentaux qui les caractérisent, à savoir : leur haut niveau de compétences et de responsabilités, le respect des codes de déontologie et du secret professionnel.

Avec vous Monsieur le Directeur, nous sommes prêts à trouver les solutions de bon sens pour promouvoir la dignité des travailleurs et le travail décent, ce qui a toujours été l'un de nos « Combats pour l'Homme ».



**Henry Salmon**  
Président d'Honneur Délégué

